

Référentes et référents égalité 2024/2025

Instruction du 26 septembre 2024 relative à la mise en place des référents et référentes « égalité filles-garçons » dans les établissements du 2nd degré- 2024/2025

Mission Egalité filles-garçons et lutte contre les LGBTphobies

Bureau

n° 420

Affaire suivie par : Estève Aubouër et Sabina Colin

Tél : 01 57 02 69 27

Mél : esteve.aubouer@ac-creteil.fr

Sabina.colin@ac-creteil.fr

Courrier adressé à Mesdames les cheffes d'établissements, Messieurs les chefs d'établissements des collèges et lycées généraux, technologiques et professionnels

s/c Mesdames les directrices académique des services de l'éducation nationale.

Mise en place des référents et référentes « égalité filles-garçons » dans les établissements du 2nd degré- 2024/2025

L'École compte parmi ses missions fondamentales celle de garantir l'égalité des chances des filles et des garçons. C'est le sens des articles L. 121-1 et L. 312-17-1 du code de l'éducation qui disposent que l'École contribue, à tous les niveaux, à favoriser la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en matière d'orientation, ainsi qu'à la prévention des préjugés sexistes et des violences faites aux femmes. L'action du ministère en matière d'égalité s'inscrit dans le cadre de la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif (2019-2024) et le plan national pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ (2023-2026).

Par sa lettre du 3 octobre 2018, la DGESCO propose la mise en place des référents et référentes « égalité filles-garçons » dans les établissements du 2nd degré.

Leur rôle consiste à diffuser une culture de l'égalité au sein de l'école:

- la mise en œuvre d'actions éducatives pour sensibiliser les élèves ;
- la diffusion d'information et la formation équipes éducatives ;
- la mobilisation à l'occasion du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes et du 17 mai, Journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie;
- le développement d'actions partenariales avec les associations promouvant l'égalité entre les filles et les garçons.

Les personnes référentes égalité agissent en lien avec les responsables de l'orientation, de l'éducation à la sexualité, de la prévention de la violence et du harcèlement, et de la vie collégienne et lycéenne de l'établissement.

Pour renseigner les noms des personnes référentes de votre établissement, nous vous prions de compléter le formulaire ci-dessous.

<https://framaforms.org/personnels-referents-egalite-2023-2024-1624968526>

La mission académique égalité filles-garçons et lutte contre les LGBTphobies accompagne le réseau de référents et référentes et s'engage à promouvoir auprès de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative les enjeux de l'égalité de genre.

Estève Aubouër, IA-IPR

Sabina Colin, IEN